

Démographie

À Laval et à La Roche-sur-Yon, de fortes inégalités ?

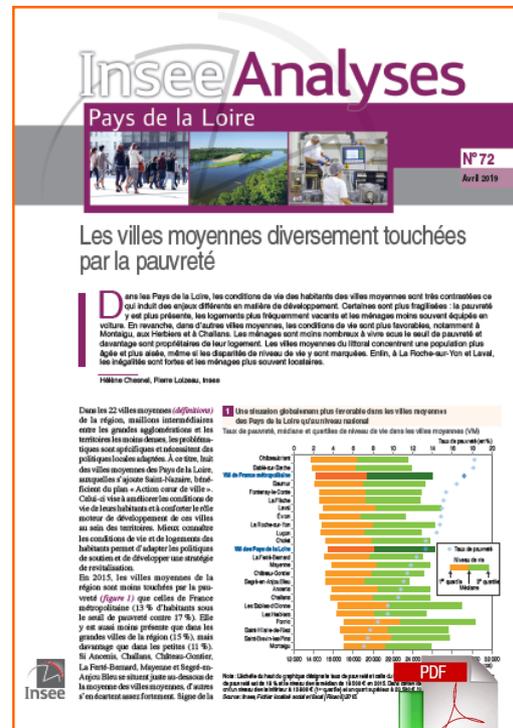
Dans *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 72 d'avril 2019 (4 pages) ⁽¹⁾, Hélène Chesnel et Pierre Loizeau (Insee) analysent comment les villes moyennes de la région sont touchées par la pauvreté. A priori intéressant !

Dans les Pays de la Loire, il y a la métropole de Nantes, qui semble devoir être considérée à part du fait de son statut, puis les « grandes villes » : Angers, Le Mans et Saint-Nazaire. Viennent ensuite vingt-deux « villes moyennes ». En Mayenne, Château-Gontier, Évron, Laval et Mayenne (par ordre alphabétique). Le concept est ambigu car il peut s'agir d'une ville-centre, mais une ville moyenne peut aussi être constituée de plusieurs communes. Telle Laval qui comprend, précise l'Insee, Changé, L'Huisserie, Laval et... Saint-Bernard ! Sûrement convient-il de lire « Saint-Berthevin » ! Dans *Insee Analyses Pays de la Loire*, toujours est-il qu'il est complexe de savoir si les auteurs évoquent la ville-centre ou l'ensemble des communes de la ville moyenne ⁽²⁾.

Huit villes moyennes de la région sont présentées comme « fragilisées ». Parmi celles-ci, « dans une moindre mesure », il y a celle d'Évron. Les auteurs développent les facteurs de vulnérabilité. Et de citer Évron pour la part de ménages n'ayant pas de voiture (entre 21 % et 22 % des ménages). Ce sous-équipement – qui concerne aussi Saumur et Sablé-sur-Sarthe – « se retrouve à tout âge, y compris pour les populations en âge de travailler. Il peut éloigner les ménages du marché de l'emploi ». Les auteurs ajoutent qu'à Évron, seuls 70 % des ménages utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, soit 11 points de moins que dans l'ensemble des villes moyennes ⁽³⁾.

Hélène Chesnel et Pierre Loizeau traitent spécifiquement les villes de Montaigu, Les Herbiers et Challans (« Des conditions plus favorables »), puis les villes moyennes littorales (« Une population plus aisée et plus âgée »). Enfin, ils abordent Laval et La Roche-sur-Yon qui se caractérisent par « un profil proche » et « de fortes inégalités ».

Mais s'agit-il de Laval et ses trois communes périphériques, ou de la seule ville-centre ? Pour l'Insee, la pauvreté y touche 15 % des ménages et les actifs sont fortement exposés au chômage (13 % à Laval). En outre, « la population est jeune et davantage de personnes vivant seules y habitent » (44 % des référents de ménage à Laval). Par contre, « les emplois qualifiés se concentrent davantage dans ces grands pôles urbains ». Les auteurs ajoutent, comme caractéristiques, des logements de plus petite taille et davantage de logement social.



(1) – « Les villes moyennes diversement touchées par la pauvreté ».
 (2) – L'enjeu est important : on apprend, par exemple, que « le niveau de vie dans la commune de Laval est plus faible de 1 600 à 4 200 euros à celui des communes qui la jouxtent ».
 (3) – Pour Évron, cela peut probablement s'expliquer par les emplois à Évron même et par leur structure (emplois d'ouvriers ?).

Si le CÉAS n'existait pas, faudrait-il aujourd'hui le créer ?



Le CÉAS de la Mayenne a été créé en 1978 – il y a une quarantaine d'années – à une époque où Internet n'existait pas encore, où les services d'aide à domicile aussi bien que l'intercommunalité se développaient tout juste.

Quarante ans plus tard, les acteurs de la Mayenne ont-ils toujours besoin d'un CÉAS... et, le cas échéant, pour répondre à quels besoins ?

Les administrateurs et chargés de mission ont engagé une réflexion sur un projet associatif « renové », mais il appartient à tous les adhérents, en assemblée générale, à tous les acteurs du département, d'exprimer leurs attentes, leurs besoins, d'imaginer le CÉAS des quarante prochaines années !



Santé publique

Marie-Sophie Desaulle, présidente de la Fehap

Les Ligériens ont connu Marie-Sophie Desaulle comme directrice de l'Agence régionale de santé (ARS). Dans le secteur associatif, elle a déjà été présidente de l'Association des paralysés de France, pendant sept ans, jusqu'en 2007, juste avant qu'elle ne prenne la direction de l'Agence régionale d'hospitalisation de Poitou-Charentes.



Marie-Sophie Desaulle

Depuis 2011, elle préside l'Association Vivre et devenir – Villepinte-Saint-Michel et, à ce titre, elle est entrée, en 2018, au conseil d'administration de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Fehap). Et la voilà dorénavant présidente de la Fehap suite à la démission d'Antoine Dubout, président de 2008 à 2019. Marie-Sophie Desaulle va exercer ses nouvelles fonctions au côté d'Antoine Perrin, directeur général.

À vos agendas



Le samedi 27 avril, à Laval La restauration d'anciennes maisons-fortes du pays de Craon

Le samedi 27 avril, à 14 h 30, à l'amphithéâtre Angot, aux Archives départementales, 6 place des Archives, à Laval, conférence organisée par la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne : Évelyne Ernoul présentera son ouvrage de 140 pages, avec plus de 400 photos, consacré à la restauration d'anciennes maisons-fortes du pays de Craon construites entre le XII^e et le XVI^e siècle.

Construites en pierre par les plus riches familles aristocratiques, ces maisons-fortes ont « généralement subi les méfaits des guerres : guerre de Cent ans, guerres de religion,

ou ont été parasitées par des activités agricoles jusqu'à la fin du XX^e siècle ». Cependant, depuis une trentaine d'années, des propriétaires passionnés ont restauré une bonne douzaine de ces bâtisses : « Une entreprise qui s'apparente globalement à une œuvre d'intérêt général à laquelle il était nécessaire de rendre hommage »...

Tarif pour les non-adhérents à la SAHM : 5 euros. L'ouvrage d'Évelyne Ernoul sera en vente sur place à l'issue de la conférence.